



# HIELORA

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES



## GUIDE D'ACCUEIL 2025

HÔPITAUX DE MONS - CONSTANTINOPE  
ET DE WARQUIGNIES



N° GRATUIT

**0800 20 104**

Service GRATUIT à domicile



Matériel médical - Vente et location • Aides à la mobilité

Bandagiste • Orthèse • Prothèse



# TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE.....	4
LES CHU HELORA .....	5
<b>1</b> ACCÈS ET PARKING.....	6
<b>2</b> NOS HÔPITAUX S'ENGAGENT DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ .....	8
<b>3</b> NOS SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX.....	12
<b>4</b> LA VIE À L'HÔPITAL .....	20
<b>5</b> VOTRE SÉJOUR.....	26
<b>6</b> VOTRE RETOUR.....	29
<b>7</b> SOUTENIR NOS PROJETS .....	33
<b>8</b> DROITS ET DEVOIRS DU PATIENT .....	37
<b>9</b> NOS PROJETS POUR VOS HÔPITAUX .....	39

---

Éditeur Responsable  
**CHU HELORA**  
Bd. Fulgence Masson 5  
7000 Mons

**HÔPITAL DE MONS-CONSTANTINOPE**  
Av. Baudouin de Constantinople 5  
7000 Mons  
+32 65 38 55 11

**HÔPITAL DE WARQUIGNIES**  
Rue des Chauffours 27  
7300 Boussu  
+32 65 38 55 11

Association sans but lucratif • Numéro d'agrément: 266 • Numéro d'entreprise: BE 0801.643.533

# BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Chers patients,

Dans les circonstances qui rendent votre hospitalisation nécessaire, nous tenons à vous assurer de notre soutien et à vous remercier de la confiance que vous nous témoignez. Outre une présentation générale des CHU HELORA, cette brochure contient des informations qui vous seront utiles pendant votre séjour.

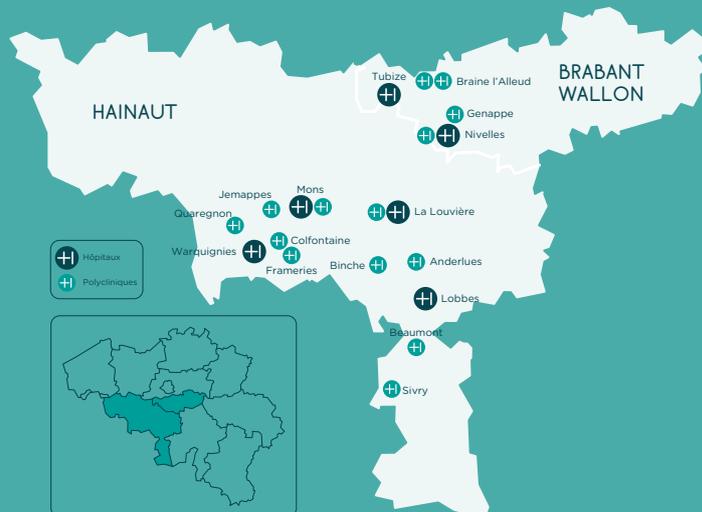
Sur l'ensemble de ses 7 hôpitaux, les CHU HELORA ont placé en tête de ses priorités de vous accueillir au mieux, mais également de vous fournir des prestations de qualité dans un environnement de sécurité et de confort.

L'hospitalisation est un temps limité, que nous espérons le plus court possible, dans la prise en charge de votre problème de santé. Nous veillerons à faciliter, dès votre sortie, la collaboration avec votre médecin traitant et avec toutes les structures de soins ou d'assistance à domicile existantes.

Ce livret vous informe également sur les droits et obligations de la personne hospitalisée.

Au nom de l'ensemble du personnel et des médecins des CHU HELORA, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un prompt rétablissement.

La direction des CHU HELORA



# LES CHU HELORA

## LA RÉPONSE AUX BESOINS DE SANTÉ DE TOUTE UNE POPULATION

HELORA couvre 4 bassins de soins situés dans le Hainaut et le Brabant Wallon. Plus grande institution hospitalière de Wallonie, elle réunit un large panel de métiers, et près de 7.000 collaborateurs. Son objectif est de maintenir et de développer une offre de soins de proximité, plus proche des gens, géographiquement et humainement. L'écoute et le respect du patient et du personnel sont placés au cœur de ses activités. HELORA offre à tous les patients des centres d'expertise, où leur pathologie pourra être traitée dans sa globalité.

Les CHU HELORA ce sont 7 sites hospitaliers, mais également un réseau de centres médicaux, de polycliniques, et de centres de prélèvements. HELORA vise à construire l'avenir des soins de santé sur son territoire en offrant des soins performants et accessibles à tous. De nouveaux hôpitaux seront construits dans les prochaines années.



### Les CHU HELORA c'est...

- Bassin de soins de 750 000 habitants répartis sur 42 communes
- 7 hôpitaux
- 12 centres médicaux et polycliniques
- 57 centres de prélèvements
- 1 149 patients en radiothérapie
- 1 724 lits agréés
- 2 672 accouchements
- 4 985 petscans
- 29 200 admissions par les urgences
- 29 500 admissions planifiées
- 55 644 RMN
- 58 800 admissions globales
- 77 023 hospitalisations de jour (forfaits)
- 189 531 passages aux urgences (prises en charge, y compris CDR)
- 419 151 journées d'hospitalisation par an
- 830 000 consultations hospitalières annuelles

# 1 ACCÈS ET PARKING

## 1.1 LE PARKING

### HÔPITAL DE MONS-CONSTANTINOPLÉ

À l'arrière de la clinique, un parking est à votre disposition. Quelques emplacements sont dédiés aux personnes handicapées ainsi qu'aux patients des services de kinésithérapie et de dialyse rénale. Nous insistons fortement pour que ces emplacements réservés soient scrupuleusement respectés.

### HÔPITAL DE WARQUIGNIES

Près de l'entrée principale de l'hôpital, un parking gratuit est réservé exclusivement aux personnes handicapées. Nous vous demandons de le respecter scrupuleusement.

Un grand parking de 300 places (parking B) est mis gratuitement à votre disposition. La Direction du décline toute responsabilité en cas d'effraction ou de vol de véhicules stationnés sur ses parkings.

## 1.2 LE TRANSPORT ENTRE LES DEUX SITES, VIA LE MINIBUS

La Direction met à votre disposition un minibus qui vous transporte gratuitement d'un site à l'autre, de l'hôpital de Mons-Constantinople vers l'hôpital de Warquignies et inversement.

Pour connaître les horaires et le lieu d'attente, vous pouvez vous adresser à l'accueil.

## 1.3. SE RENDRE À MONS-CONSTANTINOPLÉ ?

☎ 065 38 55 11

**Urgences:** ☎ 065 38 55 55

📍 Avenue Baudouin de Constantinople 5  
7000 Mons

### a. Itinéraire

- **Tournai/Dour:** E42 jusque Mons ouest - N51 - R50
- **Charleroi:** E42 jusque sortie 24 Mons - B501 - R50
- **Soignies:** N6 - A7 - B501 - R50

### b. Stationnement

**Parking Mons-Constantinople:** +/- 70 places dont:

- 7 places réservées pour la dialyse et la kinésithérapie
- 9 places réservées pour la santé mentale

Il y a en général peu de places disponibles! D'autres solutions existent:

**Parking Saint-Fiacre (+/- 80 places):** parking public gratuit à 750 m - 10 min à pieds

**Parking site Warquignies:** +/- 300 places

Une navette par heure relie les 2 sites de 6h à 20h. Le matin, départ toutes les heures piles de Warquignies, toutes les heures et demie de Mons. L'après-midi, départ toutes les heures piles de Mons, toutes les heures et demie de Warquignies.

Deux emplacements PMR se trouvent en voirie, juste devant l'entrée principale.

### c. Deux arrêts de bus à proximité de l'hôpital de Mons-Constantinople

- **City'**: 4 bus/h - Hôpital Saint-Joseph - 50 m - 1 min
- **City'R**: U - 1 - 2 - 7 - 15 - 18 - 19 - 22 - 82 - 134/  
Au moins 1 bus/h Place de Flandre - 150 m - 2 min
- **TEC**: 6 - 9 - 15/ - 16 - 16/ - 23 - 34/ - 41 - 96  
Fréquence variable - Place de Flandre - 150 m - 2 min

### d. Gare de Mons connectée directement avec les gares de:

- Quiévrain, Namur, Bruxelles, Quévy, Geraardsbergen, Liège-Palais, Lille Flandre, Liège-Guillemins, Tournai, La Louvière-sud  
+ toutes les gares intermédiaires • +/- 10min

### e. Infrastructures cyclables

- Piste cyclable le long de la chaussée de Binche et de l'avenue Reine Astrid.

### f. Parkings vélos

- Devant l'entrée principale
- Sur le parking

## 1.4. SE RENDRE À WARQUIGNIES ?

☎ 065 38 55 11

Urgences: ☎ 065 38 54 00

📍 Rue des Chauffours 27 - 7300 Boussu

### a. Itinéraire

- **Tournai/Dour**: E42 → sortie 25 Tertre - N547 - N51
- **Charleroi**: E42 → sortie 25 Tertre - N547 - N51
- **Soignies**: N6 - E42 → sortie 25 Tertre - N547 - N51

### b. Stationnement

**Parking site Warquignies**: +/- 300 places

### c. Deux arrêts de bus à proximité de l'hôpital de Warquignies

- **TEC 11 - 11/ - 28**: Au moins 1 bus/h uniquement en heures de pointe - BOUSSU Clinique de Warquignies 270 m - 3 min
- **TEC 2 - 9**: 2 bus/h - BOUSSU-BOIS  
Rue Duquesnes 900 m - 12 min
- **TEC 7**: 1 bus par jour - BOUSSU-BOIS  
Rue Duquesnes 900 m - 12 min

### d. Gare de Saint-Ghislain connectée directement avec les gares de:

- Mons, Quiévrain, Kortrijk, Lille-Flandres, Namur, Liège-Guillemins  
+ toutes les gares intermédiaires • +/- 15 min  
11 - 11/ - 28 Arrêt Boussu Clinique De Warquignies

### e. Infrastructures cyclables

Aménagements cyclables le long de l'Axiiale Boraine

### f. Parkings vélos

- Sur le parking: 6 places



## 2 NOS HÔPITAUX S'ENGAGENT DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Dans les hôpitaux des CHU HELORA, nous croyons en la nécessité de fournir des soins et des services de la meilleure qualité à nos patients. Nous nous efforçons d'atteindre les normes d'excellence en matière de soins de santé qui visent l'amélioration continue de la qualité.

La démarche qualité se tourne de plus en plus vers un vrai partenariat avec les patients et leurs proches. Nous collaborons avec des « patients partenaires » et des professionnels pour créer des outils d'information, de formation, et pour mieux organiser les soins. Le comité "patient partenaire" travaille chaque jour pour renforcer ce partenariat, avec un message important pour vous : "osez interpellier les professionnels".

Des priorités essentielles concernant la sécurité des patients ont été définies au sein de nos hôpitaux :

- la prévention des infections
- la gestion sécuritaire des médicaments
- la vérification régulière de votre identité
- la prévention des chutes.

## 2.1 ENSEMBLE, SOYONS PARTENAIRES DE VOTRE SÉCURITÉ

Au quotidien, il est de notre responsabilité individuelle et collective d'améliorer la sécurité des services proposés. Ensemble, soyons vigilants. Nous sommes partenaires!

Nos équipes ont **4 règles importantes** que vous devez également prendre à cœur.

### 1. Votre identité, votre passeport pour des soins sécurisés

#### RIEN À DÉCLARER ?

**Si, mon identité!**  
**Notre mission :**  
vous soigner,  
en toute sécurité  
**Votre obligation :**  
décliner votre identité.

Votre carte d'identité vous assurera des soins en toute sécurité lors de votre prise en charge au sein de notre établissement hospitalier.

Régulièrement, tout au long de votre parcours de soins, vous serez sollicité à répondre à la question suivante : **quel est votre nom, prénom et date de naissance ?**

N'hésitez pas à interpeller un membre du personnel, si vous constatez que :

- vous n'avez pas de bracelet d'identification,
- les données indiquées sur le bracelet sont erronées,
- le bracelet est abîmé.

**SANS TON BRACELET,  
JE NE SAIS PAS QUI TU ES!**



## 2. Hygiène des mains, contre les infections

L'hôpital est un lieu où de nombreuses personnes entrent en contact. Les mains véhiculent des microbes. La principale mesure pour lutter contre la propagation des infections est l'hygiène des mains soit par le lavage au savon, soit par la désinfection grâce à la solution hydro alcoolique.

Il est important de se laver les mains régulièrement dans la journée: avant un repas, après être allé aux toilettes, après s'être mouché...

Le personnel doit également pratiquer cette hygiène des mains avant de vous soigner, n'hésitez pas à nous interpeller si une situation doit être améliorée.

### 3. Pour vos médicaments, quelques points importants

Pour une prise en charge optimale, n'oubliez pas de communiquer aux médecins qui s'occupent de vous la liste complète de vos médicaments (avec ou sans prescription). Un document pour vous y aider est disponible sur [www.helora.be](http://www.helora.be).

Vous avez une allergie ou une intolérance médicamenteuse? Signalez-le dès votre entrée.

Pour votre sécurité, vos médicaments sont fournis par la pharmacie de l'hôpital. Ne prenez aucun autre médicament sans l'accord du personnel soignant.

N'hésitez pas à nous poser des questions sur vos médicaments durant votre hospitalisation ainsi qu'à votre sortie.



## 4. Ensemble, évitons les chutes

Les chutes, ça n'arrive pas qu'aux autres, et c'est l'affaire de tous!

Prévenir les chutes du patient en milieu hospitalier est une préoccupation des professionnels de la santé, afin de limiter au maximum les complications.

Au cours de votre hospitalisation, l'équipe soignante et médicale met tout en œuvre pour évaluer votre risque de chutes afin de garantir votre sécurité et votre autonomie.

### QUELQUES CONSEILS À SUIVRE

- N'hésitez pas à demander de l'aide, plutôt que de vous déplacer seul, si vous n'avez pas la capacité de vous mouvoir.
- Le port de chaussures ou de pantoufles fermées est recommandé pour faciliter la marche.

Nous avons tous un rôle à jouer, n'hésitez pas à interroger le personnel soignant et médical, si vous constatez que votre matériel est mal adapté et qu'il nécessite un ajustement.

## 2.2 DEVENEZ PATIENT PARTENAIRE

Ensemble, co-construisons et améliorons la qualité des soins au sein de nos hôpitaux ! Les CHU HELORA accordent une place essentielle à l'amélioration continue et à la qualité de ses services. Conscients que l'expérience de nos patients est précieuse et riche en informations, nous avons souhaité les impliquer de manière directe dans leur prise en charge en créant avec eux un véritable partenariat.

Depuis quelques années, nos hôpitaux sollicitent donc l'avis et les conseils avisés de ces patients partenaires par le biais de différentes actions participatives (comité patient, ateliers participatifs, sondages, etc.) pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients.

### QUELS SONT LES RÔLES DU PATIENT PARTENAIRE ?

- Échanger sur la prise en soins et les expériences vécues au sein de notre hôpital avec notre personnel et d'autres patients
- Trouver des pistes d'amélioration en partageant son expérience par le biais de groupes de travail
- Relire ou développer du matériel pédagogique le plus compréhensible pour les patients et leurs familles (formulaires, brochures...)
- Co-construire des projets à court terme en proposant des actions spécifiques
- Participer au comité en prenant part aux discussions et en définissant des actions

concrètes visant l'amélioration de la qualité des soins

- Donner du temps libre pour ces missions.

### QUI PEUT DEVENIR PATIENT PARTENAIRE ?

Vous pouvez devenir un patient partenaire si vous avez reçu des soins au sein des CHU HELORA au cours de ces cinq dernières années. Vous n'avez pas besoin d'une qualification spéciale pour devenir patient partenaire.

Le plus important est l'expérience des soins que vous avez en tant que patient. Une formation est prévue pour vous aider à mieux comprendre et jouer pleinement votre rôle de patient partenaire.

Un entretien sera organisé afin d'évaluer vos motivations.

### INFORMATIONS ET CONTACTS

Vous souhaitez plus d'informations concernant le rôle de patient partenaire au sein des CHU HELORA ou souhaitez savoir comment vous porter candidat ?

- Hôpitaux de Mons et Warquignies :  
@ patient@helora.be

## 3 NOS SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

### 3.1 UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE

Toutes les disciplines médicales ne sont pas disponibles sur chaque site.

Retrouvez toutes les informations sur [www.helora.be](http://www.helora.be)

- A** | Anatomopathologie
- | Anesthésiologie
- B** | Biologie Clinique - Laboratoire
- C** | Cardiologie
- | Chirurgie Cardiaque, Vasculaire et Thoracique
- | Chirurgie de la Main
- | Chirurgie Générale et Digestive
- | Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie
- | Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
- | Chirurgie Pédiatrique
- | Chirurgie Plastique et Réparatrice
- | Clinique de l'Obésité
- | Clinique de la Douleur
- | Clinique de la Syncope
- | Clinique de la Voix
- | Clinique des Maladies Systémiques
- | Clinique du Cancer de la Prostate
- | Clinique du Pied Diabétique
- | Clinique du Sein
- | Clinique Veino-Lymphatique
- D** | Dentisterie
- | Dermatologie
- E** | Endocrinologie - Diabétologie
- G** | Gastroentérologie - Alcoologie
- | Génétique Humaine
- | Gériatrie
- | Gynécologie et Obstétrique - Maternité
- H** | Hématologie
- | Hygiène Hospitalière
- I** | Imagerie Médicale
- | Infectiologie
- M** | Médecine Interne Générale
- | Médecine Nucléaire
- | Médecine Physique et Réhabilitation - Centre de Réadaptation
- N** | Néphrologie - Dialyse
- | Neurochirurgie
- | Neurologie
- O** | Oncologie
- | Ophtalmologie
- | ORL
- | Orthodontie
- | Pédiatrie - Néonatalogie
- P** | Pédopsychiatrie
- | Pneumologie
- | Psychiatrie
- Q** | Quartier Opératoire
- R** | Radiologie Interventionnelle
- | Radiothérapie
- | Rhumatologie
- S** | Soins Intensifs
- | Soins Intensifs Pédiatriques
- | Soins Palliatifs
- U** | Unité du Sommeil
- | Urgences
- | Urologie

RETROUVEZ LE DÉTAIL  
DE CHAQUE SERVICE MÉDICAL,  
LE LISTING DES MÉDECINS ET  
PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE  
EN QUELQUES CLICS  
SUR [WWW.HELORA.BE](http://WWW.HELORA.BE)

## 3.2 CONTACTS

Hôpital de LA LOUVIÈRE, site JOLIMONT :

📍 Rue Ferrer, 159 - 7100 Haine-Saint-Paul

☎ 064 23 30 11

Hôpital de LOBBES :

📍 Rue de la Station, 25 - 6540 Lobbes

☎ 071 59 92 11

Hôpital de NIVELLES :

📍 Rue Samiette, 1 - 1400 Nivelles

☎ 067 88 52 11

Hôpital de TUBIZE :

📍 Avenue de Scandiano, 8 - 1480 Tubize

☎ 02 391 01 30

Hôpital de MONS-CONSTANTINOPLE :

📍 Av. Baudouin de Constantinople, 5 - 7000 Mons

☎ 065 38 55 11

Hôpital de MONS-KENNEDY :

📍 Bld. John Fitzgerald Kennedy, 2 - 7000 Mons

☎ 065 41 41 41

Hôpital de WARQUIGNIES :

📍 Rue des Chauffours, 27 - 7300 Boussu

☎ 065 38 55 11

Toutes les consultations sont équipées des systèmes de paiement Bancontact. Le système Visa est effectif également. Pour plus de facilité et de sécurité, **l'ensemble des transactions sont réalisées par voie électronique dans nos hôpitaux.**

## MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ.

Vous êtes désormais obligé de présenter votre carte d'identité lors de votre inscription à l'hôpital. En plus de garantir le bon soin, le bon traitement, et les bonnes données médicales, votre carte d'identité permet de faciliter les démarches administratives et de facturation. Pour ce faire, dès aujourd'hui votre hôpital applique le tiers payant, c'est-à-dire que vous ne payez que le montant qui est à votre charge (le ticket modérateur).

N'oubliez pas les résultats de vos examens précédents (labo, clichés radio, lettres de votre médecin traitant ou tout autre document tel que : réquisitoire, tiers payant, carte vitale...).

Il est préférable de prendre vos rendez-vous avec un délai d'avance, certaines consultations étant particulièrement sollicitées. Merci de respecter l'heure fixée pour vos rendez-vous en évitant tout retard. Vous recevrez, le soir de votre prise de rendez-vous, un SMS vous confirmant le lieu, l'heure et le médecin chez qui vous avez pris rendez-vous. Pour la majorité de nos disciplines médicales, un rappel vous sera également envoyé quelques jours avant le rendez-vous. En cas de doute ou de question, n'hésitez pas à contacter la centrale des rendez-vous.

***Vous êtes moins autonome ? N'hésitez pas à vous rendre en consultation accompagné d'une personne qui pourra vous aider.***

### 3.3 NOS DISCIPLINES PARAMÉDICALES

Les psychologues, les travailleurs sociaux, le service diététique, les logopèdes, les ergothérapeutes, ou encore les kinésithérapeutes sont aussi à votre service. Certains assurent des consultations (renseignements à l'accueil).

#### L'ÉQUIPE DES PSYCHOLOGUES

L'équipe des psychologues est constituée de personnes travaillant chacune dans un domaine bien spécifique de l'accompagnement des patients. Le service de psychologie est composé de psychologues et de neuropsychologues. Le psychologue a un rôle de soutien, d'accompagnement pour le patient et ses proches, face aux nombreux bouleversements générés par la maladie et/ou l'hospitalisation. Le neuropsychologue s'intéresse au fonctionnement cérébral, notamment l'attention, la mémoire, le comportement... Il intervient principalement dans le cadre de la gériatrie, de la neurologie, et de la pédiatrie en réalisant des bilans qui permettront une aide au diagnostic et de mieux cibler la thérapie à mettre en place.

#### LE SERVICE SOCIAL

Le service social est à la disposition des patients hospitalisés, en traitement ambulatoire ou en consultation. Il intervient à la demande du patient, de son entourage (familial ou professionnels de la santé), et/ou de l'équipe pluridisciplinaire hospitalière, avec laquelle il travaille en étroite collaboration. L'objectif est de favoriser la bonne

continuité des soins en préparant au mieux la sortie du patient. Le service social l'accompagnera dans son projet, pour lui permettre de réintégrer son milieu de vie ou tout autre milieu adapté à l'état de santé.

Si vous souhaitez rencontrer l'un de ces travailleurs sociaux, adressez-vous à l'infirmière de l'étage ou à l'accueil de l'hôpital. Vous pouvez également trouver leurs coordonnées sur [www.helora.be](http://www.helora.be)

#### LE SERVICE DIÉTÉTIQUE

Manger est un acte universel touchant de nombreux horizons : le plaisir (essence même de la vie), la santé, la socialisation (manger ensemble), reflet de l'identité régionale-familiale, culturelle et bien entendu, philosophique. Le service diététique est au service du patient afin de l'accompagner tout en respectant ces différents horizons en individualisant son alimentation, étant donné que chaque mangeur est particulier. La diététicienne va donc s'intégrer dans un véritable travail d'équipe en communiquant de façon optimale les soins nutritionnels entre le patient et sa famille, les soignants et les aidants.

#### LES LOGOPÈDES

La logopédie est une profession paramédicale liée à un champ d'expertises et de pratiques thérapeutiques spécialisées dans l'évaluation et le traitement des troubles de la communication liés à la voix, à la parole et à l'expression orale et écrite, ainsi que des troubles de la déglutition et de motricité bucco-faciale. L'intervention logopédique vise principalement à optimiser autant que possible la communication du patient afin de l'amener vers



plus d'autonomie dans sa vie quotidienne. Elle a également pour objectifs de rétablir la sensibilité et la motricité de la sphère oro-faciale tout en visant le confort alimentaire et articulaire.

### LES AUDIOLOGUES

L'audiologue travaille en collaboration étroite avec l'ORL. Il évalue les fonctions auditives du patient en réalisant des examens psychoacoustiques et électrophysiologiques. Ces examens s'adressent à des patients de tout âge mais nécessitent une première visite chez l'ORL qui réalisera d'abord un examen clinique de l'oreille. Outre les fonctions auditives, l'audiologue réalise également des examens vestibulaires visant à déterminer l'origine des vertiges et des troubles de l'équilibre. Sur base de ces différents examens, l'ORL établit un diagnostic et établit le plan de traitement.

### LES ERGOTHÉRAPEUTES

L'ergothérapeute prend en charge les personnes atteintes d'une ou plusieurs incapacités physiques, cognitives et/ou sociales diminuant leur qualité de vie. L'ergothérapeute a une vision globale de la personne et intervient dans l'ensemble de ses occupations à savoir ses soins personnels (se laver, s'habiller, se déplacer...), ses loisirs et ses activités de productivité

(travail, gestion du foyer...). Les rôles principaux de l'ergothérapeute sont d'évaluer les incapacités de la personne et d'établir avec elle des objectifs personnels centrés sur ses activités de la vie quotidienne. Ensuite, l'ergothérapeute rééduque au moyen d'exercices et d'activités concrètes pour la personne, c'est-à-dire par rapport à ses habitudes de vie.

### LES KINÉSITHÉRAPEUTES

La kinésithérapie est une profession de santé, et une science clinique. Elle emploie entre autres le mouvement dans le but de renforcer, maintenir ou rétablir les capacités fonctionnelles du patient.

Le service de kinésithérapie prend en charge à la fois les patients hospitalisés dans leurs différentes unités de soins et les patients ambulatoires dans des locaux spécifiques. L'éventail des situations requérant l'intervention d'un kinésithérapeute est de plus en plus vaste : kinésithérapie respiratoire, orthopédique, pré et post-natale, pédiatrique, uro-gynécologique... L'objectif principal est de pouvoir répondre rapidement et qualitativement aux besoins de toutes les unités et de garantir une bonne continuité des soins dans un esprit de collaboration pluridisciplinaire, tout en respectant l'autonomie thérapeutique du kinésithérapeute.

## 3.4 LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

### MISSION

Le service d'accompagnement spirituel est un service de l'hôpital qui assure des visites aux patients en les soutenant, les accompagnant, eux ainsi que leurs proches, à traverser l'épreuve de la maladie.

Les visites sont à la fois spontanées et ponctuelles :

- soit à la demande du patient (en remplissant la fiche de « l'assistance religieuse, philosophique et morale », comprise dans le dossier d'admission).
- Soit à la demande de sa famille.
- Soit à la demande du personnel soignant.



### ACTIVITÉ

#### Accompagnement spirituel

Accueillir de manière inconditionnelle le patient souvent ébranlé par la maladie, quelles que soient ses valeurs et ses convictions, en l'accompagnant dans sa recherche de sens.

#### Accompagnement pastoral

Répondre aux demandes religieuses et rituelles des patients :

- pour la religion catholique : sacrements (communion, confession, baptême et sacrement des malades) et rituels.
- Pour les religions protestante, orthodoxe, musulmane, juive et pour la laïcité, le service d'accompagnement assure le relais en appelant le ministre du culte concerné.

## 3.5 ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE

### a. Atelier de régulation du Stress « Mindfulness »

S'entraîner à la méditation de pleine conscience : une pratique au service de la santé et du bien-être. Un atelier de régulation du stress est organisé durant des cycles de 8 semaines d'entraînement à la pleine conscience ou « mindfulness ».

- **Contact :** Docteur Abdelhamid LALAOUI : 065 35 94 37 ou [abdelhamid.lalaoui@helora.be](mailto:abdelhamid.lalaoui@helora.be)

### b. Programme de pleine conscience pour enfants et adolescents

La méditation de pleine conscience chez l'enfant et l'adolescent pour l'aider à :

- comprendre ses émotions, leur utilité et leur fonctionnement.
- Apprendre à repérer certaines réactions automatiques telles que la rumination mentale, l'évitement, l'impulsivité. Ceci en prenant de la distance par rapport aux pensées et aux émotions.
- Apprendre à sortir du mode « pilotage automatique » et porter son attention sur l'instant présent, sans jugement - en tolérant les états aversifs.
- Développer sa capacité attentionnelle et la flexibilité cognitive.
- Apprendre à gérer sa frustration.

**i** Nathalie JEUNIAUX :

**t** 0472 70 82 30 ou **@** [nathalie.jeuniaux@helora.be](mailto:nathalie.jeuniaux@helora.be)



## 3.6 SERVICES AUX PATIENTS

### LES CLASSES « HÔPITAL » (HÔPITAL DE MONS - SITE KENNEDY)

Les classes « hôpital » sont destinées aux enfants hospitalisés de 2 ans et demi à 15 ans. L'objectif de ces classes est d'acclimater les plus petits et de les aider à trouver leurs repères durant leur séjour. Pour les plus grands, sa mission est d'assurer la continuité du cursus scolaire en collaboration avec l'école d'origine. Divers ateliers et animations sont organisés afin de maintenir les enfants au plus près de la vie sociale (préparations culinaires, spectacles, échanges interscolaires, fêtes de Saint-Nicolas, Noël, Carnaval...). Une animatrice ludique, des clowns et des volontaires sont également présents au sein de la pédiatrie afin d'apporter des activités ludiques adaptées, un maximum de confort et de bien-être aux enfants hospitalisés.

### L'ÉQUIPE DES VOLONTAIRES

Une équipe de volontaires, faisant partie intégrante de l'institution et de sa philosophie, offre une présence discrète et distrayante auprès des patients ainsi qu'une écoute attentive dans le respect de chacun. Les volontaires sont considérés comme de précieux collaborateurs.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe, vous pouvez contacter les responsables par site pour de plus amples renseignements.

Hôpitaux de MONS-CONSTANTINOPLÉ et  
WARQUIGNIES :

**i** M<sup>me</sup> Sonia BEN ALI | ☎ 065 35 92 26  
**@** sonia.benali@helora.be

Hôpital de MONS-KENNEDY :

**i** M<sup>me</sup> Stéphanie BOUDREZ | ☎ 065 41 40 10  
**@** stephanie.boudrez@helora.be et  
**i** M<sup>me</sup> Hélène LETO (pour la maison Intermède  
exclusivement) | ☎ 065 41 30 13 |  
**@** helene.letto@helora.be



### 3.7 CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABSENTÉISME EN CONSULTATION

Dans le respect à la fois du prestataire de soins et de la patientèle, nous vous prions de bien vouloir annuler un rendez-vous pour quelque raison que ce soit au moins 48 h à l'avance par téléphone ou sur [www.helora.be](http://www.helora.be).

À défaut, il vous sera adressé un courrier notifiant que le rendez-vous n'a pas été honoré.

Nous attirons votre attention sur le fait que négliger de décommander un rendez-vous a pour conséquence d'empêcher le prestataire de soins de se rendre disponible pour d'autres patients

et revient à commettre une faute entraînant un dommage. C'est la raison pour laquelle, en cas de non-respect de vos rendez-vous, une indemnité de 15 euros peut vous être facturée et, à défaut de paiement, ce montant vous sera réclamé lors de votre prochain passage au sein de notre institution.

Le système ainsi mis en place présente des avantages tant pour le prestataire de soins que pour le patient : d'une part, il permet de limiter le nombre de rendez-vous non respectés et d'autre part, de raccourcir les listes d'attente.



## 4 LA VIE À L'HÔPITAL

### 4.1 DANS VOTRE VALISE

Il est important de bien préparer son séjour. Pour cela, nous avons réalisé une liste des choses que vous devez emporter avec vous :

- vos **documents administratifs**
- votre **liste de médicaments** pris régulièrement, vos **documents médicaux antérieurs**
- vos **effets personnels** c'est-à-dire gants de toilette, serviettes, peigne, brosse à dents, dentifrice, savon de toilette, rasoir, pyjamas ou chemises de nuit, peignoir pour vos déplacements dans l'hôpital,

des pantoufles adaptées, de la monnaie ou une carte de banque pour vos rafraichissements (si le médecin le permet), vos lunettes, votre prothèse dentaire, vos appareils auditifs, etc.

**Évitez d'emporter des objets de valeurs**, de trop grosses sommes d'argent ou des cartes de crédit. Si toutefois, vous souhaitez conserver des valeurs dans votre chambre. L'hôpital ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de perte ou de vol..

Si toutefois, vous souhaitez prendre des objets de valeurs, certaines chambres sont équipées de coffre individuel.

**Je conserve sous ma responsabilité mes effets personnels et j'utilise le coffre si ma chambre en est équipée.**



Prothèses (auditives, dentaires...), lunettes, aide pour la marche (cane, béquille...), clés, portefeuille, papiers d'identité, gsm, tablettes/ordinateurs.

## 4.2 VOTRE ADMISSION

### SI VOUS ENTREZ PAR LE SERVICE DES URGENCES

#### À Mons-Constantinople :

Boulevard Fulgence Masson 1 - 7000 Mons

☎ 065 38 55 55

#### À Warquignies :

Rue des chauffours 27 - 7300 Boussu

☎ 065 38 54 00

Le service des urgences des hôpitaux de Mons-Constantinople et Warquignies accueille toutes les pathologies générales.

Veillez-vous présenter directement au secrétariat qui ouvrira un dossier administratif et médical à votre nom, n'oubliez pas d'apporter votre carte d'identité ou tous autres documents utiles : carte de groupe sanguin, radios, rapports médicaux, liste des médicaments, carte d'assurance...

Les premiers soins vous sont prodigués en priorité.

#### Les urgences fonctionnent 24 h/24, 7 jours/7

Le service n'est pas organisé comme un service de consultation et l'ordre de passage est déterminé par le degré de gravité de votre cas ainsi que celui des autres patients déjà présents.

#### Le temps d'attente varie selon :

- Activité du service : nombre de patients, gravité...
- Délai d'obtention des résultats : prises de sang, radio, écho, scanner, scintigraphie, avis spécialisé...

Notre personnel s'efforcera de réduire au maximum le délai de prise en charge. Merci de tenir compte de l'activité variable et des événements pouvant survenir dans un service d'urgence.

Lors de votre départ, veuillez-vous représenter au secrétariat qui vérifiera avec vous si vous avez bien reçu une réorientation vers votre médecin traitant ou un spécialiste. Le service administratif fera parvenir à votre médecin traitant ou à tout autre spécialiste impliqué dans votre dossier, un courrier résumant votre passage au sein du service des urgences.

Si nécessaire vous serez hospitalisé de façon provisoire ou transféré vers une de nos unités spécialisées.



## SI VOTRE HOSPITALISATION EST PROGRAMMÉE...

Vous vous rendez à la Planification du Séjour Hospitalier (P.S.H.) où vous présentez les documents administratifs :

- La carte d'identité
- La carte d'assurance hospitalisation si vous en possédez une
- Le dossier médical, résultats des examens antérieurs
- L'autorisation éventuelle de médicament critère
- La convocation à l'hospitalisation
- La liste des médicaments régulièrement utilisés
- Les coordonnées de la personne à contacter
- En cas d'accident du travail ou sportif, le formulaire de la déclaration avec le numéro de police
- Le formulaire S1 ou S2 pour les patients résidant à l'étranger et/ou la carte européenne d'assurance maladie
- La déclaration d'incapacité de travail « confidentiel » que vous devez faire compléter par votre médecin et renvoyer à votre mutuelle
- Votre attestation CMUc ou celle obtenue dans le cadre d'une prise en charge d'une ALD (affection longue durée)

Remarque : si nécessaire, demandez une attestation de votre séjour à la personne préposée des admissions.



## 4.3 TYPES DE CHAMBRES

### HÔPITAL DE MONS-CONSTANTINOPLÉ

- Chambres particulières (supplément pour chambre individuelle).
- Chambres communes à 2 lits.

Toutes nos chambres sont équipées d'un frigo et d'une télévision.

### HÔPITAL DE WARQUIGNIES

- Chambres particulières (supplément pour chambre individuelle).
- Chambres communes à 2 lits.

Pour tous nos sites, la présence d'un accompagnant est autorisée en chambre particulière.

Votre accompagnant, s'il le désire, pourra obtenir un lit avec literie et des repas moyennant supplément.

## 4.4 FRAIS DE SÉJOUR

### VOTRE FACTURE

La facture détaillée de votre séjour hospitalier sera envoyée à votre domicile ou automatiquement sur votre ebox si celle-ci est activée.

Les CHU HELORA pratiquent le système du tiers-payant, c'est-à-dire qu'il transmet directement à votre organisme assureur (mutuelle) les frais entraînés par votre hospitalisation. Il est donc indispensable que vous soyez en règle d'assurabilité avec cet organisme.

L'organisme ne rembourse pas la totalité de ces frais. Une partie de ceux-ci sera donc à votre charge (quote-part journalière, ticket modérateur des honoraires médicaux et paramédicaux et leurs compléments éventuels selon le type de chambre choisie, quote-part des médicaments, frais de téléphone, de téléviseur, implants, matériel de synthèse...). C'est pourquoi il vous est demandé lors de votre entrée un acompte sur les frais de séjour.

Lors de votre admission (en dehors du service des urgences et de la maternité), un acompte légal vous est demandé. Celui-ci couvre 7 jours d'hospitalisation et varie en fonction du choix de la chambre. Le montant de cet acompte est précisé lors de votre réservation. Il est renouvelable par périodes de 7 jours.

Si vous êtes entré(e) par le service des urgences, par celui de la maternité ou si votre séjour se prolonge au-delà de 7 jours, une demande d'acompte ou un renouvellement d'acompte vous sera transmis.

Dans le cadre des chirurgies esthétiques dites de « confort », nous exigeons le paiement préalable de la totalité des honoraires et autres implants.

De manière générale, au plus tard deux mois après votre sortie de l'établissement, vous recevrez une facture détaillée reprenant la somme qu'il reste à payer (un virement est prévu à cet effet) ou la somme qui vous est due et qui vous sera restituée dans les meilleurs délais.

Si vous n'êtes pas en ordre de cotisations vis-à-vis de votre organisme assureur, nous serons contraints de vous facturer la totalité des frais.

En cas de difficulté, le service social est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.





### Convention avec les assurances hospitalisation

Les hôpitaux des CHU HELORA ont passé des conventions avec différentes assurances hospitalisation. Dans la plupart des cas, un accord de tiers-payant a été signé. Vous devez réaliser les démarches prévues par votre assurance pour que nous puissions envoyer les factures à votre assurance. Celle-ci paiera directement l'hôpital.

Assurances partenaires belges : DKV, Assurcard (Allianz, Belfius, CBC Assurance, Ethias, AP assurance, Médilink- Van Breda, Alan...), DaisyH (Axa, Allianz, Fédérale Assurance, Ag assurance), Solidaris Assurance (chambre commune), Neutra (chambre commune et chambre particulière).

Assurances internationales : Allianz World Wide Care, Assurance Travel Support Holland, Tricare (SHAPE).

ATTENTION : chaque contrat (et donc chaque intervention) peut être différent. Il est important que vous vous informiez des montants pris en charge par votre assureur (suppléments de chambres, % de suppléments d'honoraires).

### Réception des factures sur e-box

Si vous avez activé votre e-box, HELORA vous enverra vos factures de soins de manière électronique via l'interface sécurisée my e-box. Ce service développé par le SPF Stratégie et appui (BOSA) permet de consulter et de gérer les documents qui vous sont mis à disposition par les institutions publiques et par les organismes avec une mission de service public.

En plus de réduire notre empreinte écologique, l'utilisation de my e-box nous aide à organiser et numériser nos services plus efficacement. À chaque fois que vous recevrez un nouveau document, vous en serez averti à l'adresse mail que vous avez communiquée (merci de vérifier le paramétrage de votre e-box afin d'éviter les surprises).

Vous pouvez activer votre e-box personnelle via le portail [www.mye-box.be](http://www.mye-box.be).

Vous pouvez également accéder à votre e-box via des prestataires de services comme Doccle, TrustO, KBC, bpost bank.

Si vous n'avez pas activé pour e-box, vous continuerez à recevoir vos factures et vos rappels sous format papier par courrier classique.

### Réception de facture par courriel sécurisé

Après avoir obtenu votre accord via un SMS et validé votre courriel, nous vous enverrons votre facture via un lien sécurisé dans un email.

### Paiement des factures par smartphone

Il vous est également possible de payer une facture HELORA avec votre smartphone, sans devoir introduire les données de paiement. Pour ce faire, il suffit de scanner le QR code POM présent sur votre facture grâce à votre application Payconiq, POM ou votre appareil photo. Les données de paiement seront lues automatiquement et une page de paiement sécurisé apparaîtra avec tous les détails de la facture (montant, communication, bénéficiaire, échéance).

### Estimation des frais d'hospitalisation

Un module reprenant un certain nombre d'interventions effectuées dans notre institution est mis à votre disposition pour vous donner un ordre de grandeur des frais d'hospitalisation (classique ou de jour). Vous y retrouverez votre quote-part personnelle ou le prix total si vous n'avez pas de couverture mutuelle.

### Service Relations Patients

En cas de difficultés, le service Relations Patients est à votre disposition tous les jours ouvrables via un point unique de contact. Le premier contact doit se faire via le centre d'appel soit par téléphone, soit par mail.

### Contact

☎ 064 23 51 88

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Adresse pour envoi d'un courrier « papier » :

✉ Service Relations Patients, Rue Ferrer 159,  
7100 HAINE-SAINT-PAUL

@ [relations.patients@helora.be](mailto:relations.patients@helora.be)

De manière générale, pour une réponse rapide, ayant force probante, nous privilégions l'écrit, plus particulièrement le mail ou le courrier.

## 5 VOTRE SÉJOUR

Afin que le personnel puisse répondre au mieux à vos besoins, des règles de vie sont établies au sein de notre Institution (voir règlement d'ordre intérieur). Nous vous demandons votre étroite collaboration dans le respect de chacun.

### 5.1 LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Notre institution est tenue de respecter les dispositions légales et réglementaires en cette matière. Si vous avez des questions à ce sujet, vous pouvez les formuler, par écrit, à l'attention de la Direction de l'Institution.

### 5.2 TÉLÉVISION

Nos chambres sont équipées d'un téléviseur (location : 2€/jour | frais d'activation : 4€) fonctionnant avec écouteurs et télécommande disponibles auprès de l'accueil. Nous vous demandons de bien vouloir restituer la télécommande à votre sortie. En cas de non-restitution ou de détérioration, celle-ci vous sera facturée (50€). Les écouteurs, pour une question d'hygiène, sont personnels et vendus à l'accueil au prix de 2,50 €.

### 5.3 LES REPAS

Les repas sont servis dans votre chambre :

- Le déjeuner entre 8h et 8h30
- Le dîner vers entre 12h et 12h30
- Le souper vers 17h30



Les menus sont établis par semaine. Si votre état de santé nécessite une alimentation thérapeutique et/ou si vous avez certaines habitudes alimentaires, des allergies, et/ou si vous souhaitez quelques informations, demandez à l'infirmière de l'étage le passage de la diététicienne.

Votre accompagnant, s'il le désire, peut réserver le menu du jour (sans changement) qui pourra lui être livré en même temps que le vôtre et facturé. La réservation doit se faire la veille.

Sur les sites de Mons-Constantinople et Warquignies, vous pouvez réserver un repas auprès de l'infirmière.

Des distributeurs de boissons sont à la disposition des patients et de leur famille à différents points dans l'hôpital.

### 5.4 LES HEURES DE VISITE

Les personnes atteintes du COVID, de la grippe, d'une gastro-entérite, ou qui présentent des symptômes compatibles, sont invitées à reporter leur visite.

Votre famille, vos amis sont les bienvenus, nous savons que leur présence est un réconfort pour vous. Nous leur demandons, pour préserver le repos et l'intimité des patients, de respecter les horaires suivants :

## CONSIGNES VISITES - HÔPITAL DE MONS SITE CONSTANTINOPLÉ

### Pas de nombre limite de visiteurs sauf exceptions tous les jours de la semaine

- **T3 Cardio-Pneumo** : 13H00-20H00 (chambre particulière: 24h/24)
- **T4 Médico-Chirurgical** : 15H30-18H30 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **T5 Sp Chroniques** : 14H30-19H30 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **T6 Gériatrie** : 15H30-18H30 (chambre particulière: 11H00-20H00)
- **PDF 1 Gériatrie** : 15H30-18H30 (chambre particulière: 11H00-19H30)
- **PDF 2 Chirurgie** : 11H00-20H00 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **Soins intensifs** : 15H00-20H00, et limitées à 2 personnes au chevet du patient
- **Soins d'urgence, hôpital de jour et consultations** : 1 accompagnant autorisé
- **Patients contagieux** : 2 visiteurs maximum par jour aptes à appliquer les précautions additionnelles demandées et non à risque pour eux-mêmes
- Des exceptions sont possibles dans des situations particulières, en concertation avec les équipes concernées

## CONSIGNES VISITES - HÔPITAL DE WARQUIGNIES

### Pas de nombre limite de visiteurs sauf exceptions tous les jours de la semaine

- **B0 Chirurgie-Hôpital de jour Chirurgical** : 11H30-19H00 (chambre particulière: 8H00-20H00)
- **B2 Sp Locomoteurs (Revalidation)** : 11H00-19H00 (chambre particulière: 8H00-20H00)
- **CO Gériatrie** : 15H30-18H30 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **C1 Médecine Interne** : 8H00-20H00 (chambre particulière: 24H/24)
- **C2 Sp Neuro** : 13H30-19H30 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **C3 Gériatrie** : 15H30-18H30 (chambre particulière: 10H00-20H00)
- **Soins intensifs** : 15H00-20H00, et limitées à 2 personnes au chevet du patient
- **Soins d'urgence, hôpital de jour et consultations** : 1 accompagnant autorisé
- **Patients contagieux** : 2 visiteurs maximum par jour aptes à appliquer les précautions additionnelles demandées et non à risque pour eux-mêmes
- Des exceptions sont possibles dans des situations particulières, en concertation avec les équipes concernées

**Le personnel vous remercie de respecter ces recommandations et reste à votre disposition pour tout complément d'information**

## 5.5 LES BOUTIQUES

Sur les sites de Mons-Constantinople et de Warquignies, une boutique « JOLI SHOP » est à votre disposition de 8h30 à 17h30 (fermé le week-end et jours fériés).

Vous pourrez y trouver de nombreux produits : boissons fraîches et chaudes, sandwiches, viennoiseries, biscuits, chocolats, produits d'hygiène, journaux magazines, mots-croisés, etc.

## 5.6 LES VOLONTAIRES

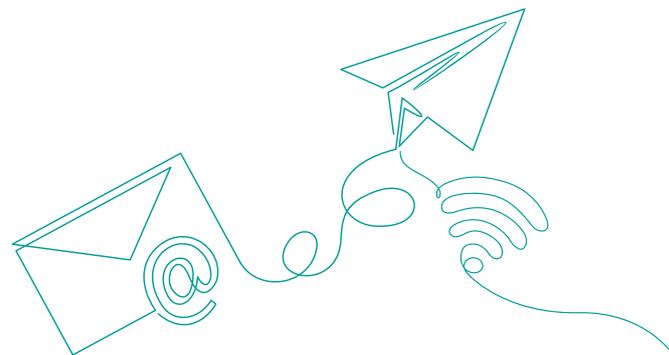
Une équipe de volontaires est présente dans certains services et peut venir à votre rencontre pour un moment d'échange bienveillant et/ou de divertissement (lecture, jeux, promenade dans l'enceinte de l'hôpital, etc...).

Les volontaires pourront également informer, orienter, guider et accompagner le patient ou le visiteur dans l'hôpital.

## 5.7. WIFI

### VOUS ÊTES HOSPITALISÉ ?

Demandez votre code d'accès au bureau d'accueil. Ce code vous sera délivré gratuitement et sera valable toute la durée de l'hospitalisation. Vous trouverez ce code d'accès sur votre déclaration d'hospitalisation (en haut à droite du document).



### VOUS ÊTES VISITEUR, PATIENT EN CONSULTATION OU AUX URGENCES ?

1. Sélectionnez « générez votre code d'accès gratuit pour une durée de 24 heures »
2. Remplissez les champs requis et sélectionnez « soumettre »
3. Sélectionnez « générez votre code d'accès gratuit pour une durée de 24 heures »
4. Remplissez les champs requis et sélectionnez « soumettre »

## 6 VOTRE RETOUR

### 6.1 TRANSPORT EN AMBULANCE

#### VOUS ÊTES HOSPITALISÉ(E) ET UN TRANSPORT EN AMBULANCE VOUS EST PROPOSÉ

- pour rentrer chez vous ou en maison de repos
- pour continuer votre hospitalisation dans un autre hôpital.

Il peut en effet arriver que des soins spécifiques ne soient pas disponibles dans l'hôpital où vous séjournez, que l'hôpital soit saturé, qu'il n'y ait pas de place pour vous accueillir, de sorte qu'un transfert en ambulance vers une autre institution s'impose.

Afin d'y consentir en connaissance de cause et d'éviter de mauvaises surprises lorsque vous recevrez la facture de votre transport, il est important de prendre connaissance des informations ci-dessous.

Ces transports sont qualifiés de non-urgents (à ne pas confondre avec un transport urgent 112 qui est lui, à charge du patient, même pour un transfert entre deux hôpitaux).

#### QUI PAIE LE TRANSPORT EN AMBULANCE ?

##### À la charge de l'hôpital

Tout transfert en ambulance ou véhicule sanitaire léger (VSL), que ce soit au sein d'HELORA ou tout autre réseau hospitalier, qu'il s'agisse d'un transport avec retour le jour même ou non ; à la condition que ledit transfert soit effectué, sur base d'une décision médicale, pour assurer la poursuite



de la prise en charge hospitalière.

##### À la charge du patient

Tout transfert en ambulance ou véhicule sanitaire léger (VSL) vers un autre site hospitalier si celui-ci émane du souhait du patient ou de sa famille et non du corps médical.

Toute sortie définitive de l'hôpital comme le retour à domicile ou en institution (maisons de repos, centre pour personnes handicapées...).

Remarque importante : les sociétés de transport sont susceptibles de réclamer la totalité ou une partie du coût du transport lors de la prise en charge. Par ailleurs, un supplément (pouvant varier entre 100 et 350 €) peut être pratiqué pour les prises en charge qui s'effectuent en soirée, la nuit, le week-end ou un jour férié, de même qu'en cas de nécessité de mise à disposition d'oxygène à bord de l'ambulance.

##### Remboursement

Si vous êtes en ordre de cotisation d'assurance complémentaire auprès de votre mutuelle, il se peut que vous puissiez bénéficier d'un remboursement

partiel des frais liés à votre transport. Il en va de même dans quelques cas précis, via l'assurance dite obligatoire (pour traitement de dialyse, chimio ou radiothérapie).

Par ailleurs certaines assurances complémentaires hospitalisation (DKV, Ethias, etc) prennent en charge également, tout ou en partie, les frais liés à votre transport. Renseignez-vous auprès de ces organismes.

### COMMENT S'ORGANISE LE TRANSPORT ?

L'hôpital contacte une société de transport en fonction des éléments suivants :

- votre mutuelle
- le type de transport dont vous avez besoin (assis, en chaise, couché ou médicalisé)
- la distance entre la base de départ de la société d'ambulances la plus proche de l'hôpital et votre domicile (parcours le plus court)
- votre choix de la société de transport
- la disponibilité des sociétés de transport.

### VOUS DEVEZ ÊTRE TRANSPORTÉ COUCHÉ, PERFUSÉ OU SOUS OXYGÈNE ?

La loi impose la présence de deux ambulanciers à bord du véhicule. Si votre état de santé nécessite la présence d'un médecin, l'hôpital doit recourir à un transport médicalisé. Des suppléments conséquents (de 200 € à 450 € voire plus) peuvent être portés à votre charge.

### COMBIEN COÛTE LE TRANSPORT ?

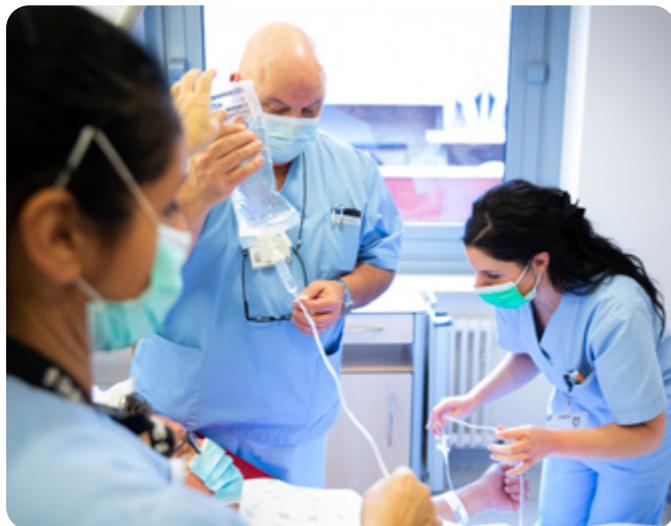
Les sociétés de transport de patient agréées par la Région wallonne doivent respecter les forfaits de prise en charge et de coût au kilomètre imposés par celle-ci.

En cas de difficulté financière, n'hésitez pas à contacter le service facturation de la société de transport.

La responsabilité de l'hôpital n'est engagée ni dans la qualité des prestations de la société d'ambulances, ni dans les modalités de facturation de cette dernière.

#### Plus d'infos ?

[aviq.be](http://aviq.be) > Soins de Santé > Soins ambulatoires > Transport médico-sanitaire non urgent



## 6.2 RETOUR AU DOMICILE ET CONTINUITÉ DES SOINS

Le médecin de l'unité de soins, sur base de votre situation médicale, définira la date de sortie.

La durée de séjour est limitée. Il est important d'anticiper votre projet de sortie dès l'entrée (voire même lors de la préadmission).

Pour permettre une sortie dans des conditions favorables et sereines, différentes pistes seront envisagées avec l'assistant(e) social(e) de l'hôpital:

- retourner à domicile ou en famille avec, en fonction de vos besoins, la mise en place d'aides et de soins (infirmière, kinésithérapeute, aide familiale, matériel médical...)
- être transféré(e) vers un autre établissement hospitalier pour la continuité des soins (centre de réhabilitation, hôpital psychiatrique...)
- être orienté(e) vers une institution d'hébergement adéquate pour un court ou long séjour (maison de repos et de soins, résidence-services, maison maternelle, maison d'accueil, centre de convalescence, centre de postcure...)
- assurer un relais vers un service extérieur (AMO, ONE, centre de coordination, hôpital de jour psychiatrique...)
- etc.

Afin d'offrir le meilleur accompagnement, le service social travaille en interdisciplinarité avec les professionnels de l'hôpital et du réseau externe.

**Pensez donc à demander l'intervention du service social!**

## 6.3 HOSPIDO, HELORA CHEZ VOUS!

Ce service permet de vous offrir des soins infirmiers complexes de première ligne. Les prises en charge proposées sont:

- la surveillance et retrait de chimiothérapie
- l'alimentation parentérale
- les prises en charge des plaies chroniques et complexes
- l'éducation et soins aux stomies et/ou gastrostomie
- le pansement post opératoire, sortie précoce de chirurgie et prise en charge de la douleur
- la réfection pansement, cathéter centraux et/ou périphériques (midline, Picline, chambre implantable)
- les traitements intraveineux autres que l'antibiothérapie
- ...

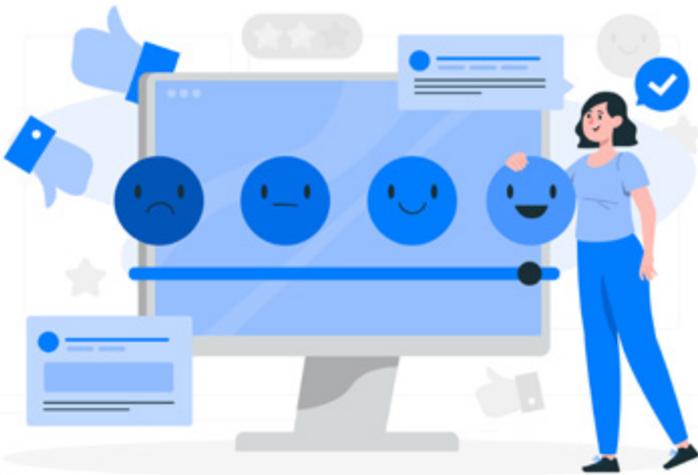
### Plus d'infos ?

**i** Coordination | Virginie BURGEON

**☎** 065 41 32 96 | **@** virginie.burgeon@helora.be

**i** Équipe HOSPIDO | **☎** 065 41 42 43

## 6.4 VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE!



Depuis plusieurs années, les hôpitaux HELORA vous proposent de participer à une enquête de satisfaction. Le but de cette démarche est d'obtenir votre avis par rapport à votre expérience patient suite à votre passage au sein de nos hôpitaux.

Mesurer et connaître votre expérience, permet aux directions de prendre connaissance de ce qui est **important pour vous pendant votre séjour** afin d'améliorer la qualité de votre prise en charge et de mieux répondre à vos attentes.

Le questionnaire de satisfaction vous sera envoyé via SMS suite à votre passage en unité de soins.

Votre avis est primordial, il nous permet d'améliorer la qualité globale des soins que

nous vous prodiguons et de mettre en place des projets d'amélioration.

Le questionnaire est anonyme et sécurisé.

### À tout moment... en ligne

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de toute suggestion d'amélioration via la rubrique en ligne «Faites-nous part de votre expérience». Pour y accéder, rendez-vous sur [www.helora.be](http://www.helora.be) dans l'onglet «Patient».

**Votre sécurité, votre santé et la qualité des soins sont au cœur de nos préoccupations!**

Merci pour votre participation et de la confiance que vous nous témoignez.

# Découvrez les maisons de repos du Pôle Senior



Résidence Les Buissonnets  
Saint-Vaast  
**064 23 43 11**



Résidence Notre-Dame de la  
Fontaine - Chièvres  
**068 65 71 90**



Résidence La Charmille  
La Louvière  
**071 34 10 12**

+ Des  
résidences  
-services



Résidence La Visitation  
Lobbes  
**071 55 95 10**



Résidence Seniorie de Longtain  
La Louvière  
**064 23 67 67**



Résidence Les Chartriers  
Mons  
**065 40 22 22**



Résidence Comme Chez Soi  
Ecaussinnes  
**067 49 04 20**



Résidence Le Rambour  
Frameries  
**065 61 34 00**

+ Une  
résidence-  
services

Retrouvez toutes les infos sur [www.jolimont.be/seniors](http://www.jolimont.be/seniors)



## 7 SOUTENIR NOS PROJETS

### LE FONDS SAINT-ALEXIS

Soucieuse de perdurer leur mission d'aide et d'accompagnement des plus fragiles et des plus faibles, la Communauté des Sœurs Servites de Marie a collaboré activement à la création d'une unité de soins palliatifs à l'hôpital de Jolimont et la soutient encore.

Cette unité offre aux patients qui ne peuvent plus être guéris, qu'ils soient en milieu hospitalier, à la maison ou en maison de repos, l'accompagnement nécessaire par une approche globale plus humaine et spécialisée (médicale, psychologique, sociale et spirituelle) et donc plus appropriée à la dignité de l'être humain et à ses besoins fondamentaux.

Pour soutenir ces initiatives, une ASBL dénommée «Fonds Saint-Alexis» a été créée afin de rassembler les moyens nécessaires au développement de services organisant les soins palliatifs.

**Le «Fonds Saint-Alexis» a besoin de soutien financier.** Si vous souhaitez apporter ce soutien, vous pouvez prendre contact avec la Communauté des Sœurs Servites de Marie : ☎ 064 23 32 50 ou @servitesjolimont@scarlet.be

### VOUS VOULEZ FAIRE UN DON ?

**Soit :** sans attestation fiscale au compte BE 30 36 30 55 98 55 11 FONDS SAINT ALEXIS, Rue Ferrer 163 - 7100 Haine-Saint-Paul

**Soit :** avec attestation fiscale au compte BE 59 26 00 17 43 63 26 - CARITAS SECOURS, rue Joseph Lefèvre, 59 - 6030 Marchienne-au-pont.

Communication nécessaire: SOUHAITE AIDER PROJET n°100

### L'UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS « LA MAISON COMTESSES »

L'Unité de Soins Palliatifs, « La Maison Comtesses », accueille des patients atteints de maladie grave ou en phase terminale.

Outre une formation spécifique en soins palliatifs, l'équipe a développé un savoir-faire en massothérapie et aromathérapie.

Elle est également formée en hypnose conversationnelle dans un but thérapeutique d'amélioration des soins et de la prise en charge globale du patient.

*Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de nos services, il vous est possible d'apporter votre soutien en effectuant un don sur le compte bancaire de l'Unité de Soins Palliatifs « La Maison Comtesses ».*

Nos coordonnées bancaires:

N° de compte IBAN: BE54 0012 8040 0097

BIC: GEBABEBB

Nom: CHU HELORA - Soins palliatifs

Communication: DON pour « La Maison Comtesses » de la part de M<sup>r</sup>.-M<sup>me</sup>...

D'avance, toute l'équipe vous remercie pour votre générosité

## L'UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS « OPALE »

Le service assure le suivi des patients et l'accompagnement des proches grâce à une prise en charge pluridisciplinaire.

Si vous souhaitez nous soutenir, vous pouvez verser un don afin de continuer à améliorer sans cesse le quotidien de nos patients.

BE31 0910 1061 4455

BIC: GKCCBEBB

Communication: FP3141 - OPALE

## L'INTERMÈDE MAISON DE RESSOURCEMENT

Cet espace de soutien et mieux-être a été créé dans le but d'aider les patients atteints d'un cancer à conserver leur bien-être émotionnel et physique pendant et après leur traitement en oncologie.

Toutes les activités y sont gratuites. Notre Maison fonctionne grâce au bénévolat et aux dons. Si vous souhaitez nous aider à continuer de faire vivre ce beau projet, vous pouvez faire un don sur le compte suivant:

BE31 0910 1061 4455

BIC: GKCCBEBB

Communication: Maison l'Intermède



## LA PÔ ZEN: ACTIVITÉS DE BIEN-ÊTRE

L'objectif de ce projet est de permettre aux patients atteints d'affections onco-hématologiques pris en charge par les médecins de l'unité de profiter d'un local bien-être où des activités sont proposées pour leur apporter un bien-être physique et mental. Cette prise en charge est totalement gratuite pour les patients.

Les soins proposés à La Pô Zen existent principalement grâce aux dons, au bénévolat et à l'engagement de nos équipes soignantes. Pour faire un don, il vous suffit d'effectuer un versement sur le compte

IBAN: BE33 1950 1450 8246

Communication: 489600

*Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR)*

## FONDS DES AMIS DE JOLIMONT

Confronté, dans tous les domaines, à des défis techniques et scientifiques, HELORA investit pour être à la pointe dans chacun de ses domaines d'action. Il expérimente de nouvelles approches médicales, sociales, opérationnelles. Il participe ainsi au progrès social et innove pour répondre aux grands enjeux sociétaux.

La fondation « Fonds des amis de Jolimont » propose 5 domaines d'action :



Recherche



Solidarité



Bien-Être



Développement durable



Accès aux soins

### PLUS D'INFORMATION SUR NOS PROJETS ?

@ fondation@jolimont.be

☎ 064 23 30 11

### SOUTENIR NOS PROJETS

Pour faire un don, il vous suffit d'effectuer un versement sur le compte ouvert au nom du **Fonds des Amis de Jolimont** :

Fondation Roi Baudouin

IBAN : BE10 0000 0000 0404

BIC : BPOTBEB1

Communication structurée : \*\*\*020/0320/00062\*\*\*

*Le Fonds des Amis du Groupe Jolimont est géré par la Fondation Roi Baudouin. Les dons à partir de 40 € par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art. 145/33 CIR)'*



## 8.1 QUELS SONT VOS DROITS ?

### 1. Je bénéficie de soins de qualité

- Sans discrimination
- Respect de la dignité
- Soulagement de la douleur physique et psychique

### 2. Je choisis librement le professionnel des soins de santé

- Selon les disponibilités

### 3. Je suis informé.e de mon état de santé

- Langage clair et compréhensif
- Diagnostic
- Évolution probable

### 4. Je suis informé.e sur mon traitement et j'y consens

- Avantages/risques
- Alternatives
- Implication financière (devis ou estim)

### 5. Je peux compter sur un dossier tenu à jour et y avoir accès

- Consultation
- Copie

### 6. Je suis assuré.e de la protection de ma vie privée

### 7. Je peux introduire une plainte auprès du service de médiation de l'hôpital

Vous avez aussi le droit de recevoir les informations de l'hôpital concernant la nature des relations juridiques entre l'hôpital et les professionnels de la santé qui y travaillent (AR du 21.04.2007).

## 8.2 QUELLES SONT MES RESPONSABILITÉS ET CELLES DE MES PROCHES ?

- Nous montrons du respect envers les intervenants
- Nous manifestons un comportement exempt de violence physique, psychologique ou verbale
- Nous respectons les heures de visite
- Nous respectons les biens de l'établissement ainsi que les règlements en vigueur
- Nous ne prenons ni ne diffusons aucune image (photos, vidéos) des intervenants sans leur autorisation

Le non-respect des règlements en vigueur peut mener à des sanctions.

### QUELQUES BONNES HABITUDES À PRENDRE

- Je pose des questions pour bien comprendre ma situation
- Je collabore avec les soignants et suis partenaire de ma prise en charge (ex: en transmettant des informations correctes sur mon identité et mon état de santé)
- Je respecte les mesures proposées pour ma sécurité et celle des autres
- Je désigne par écrit une personne de confiance et un représentant :
  - **Personne de confiance** : qui peut m'aider à obtenir de l'information sur mon état de santé, consulter mon dossier ou déposer une plainte.
  - **Représentant** : pour me représenter au cas où je ne serais plus en mesure d'exercer moi-même mes droits en tant que patient (coma...).

## 8.3 SI UN DE MES DROITS N'EST PAS RESPECTÉ?

1. J'en parle aux soignants
2. Si je ne suis pas satisfait.e de la réponse, je demande à rencontrer un responsable de service
3. Si mon problème n'est toujours pas résolu, je contacte le médiateur

## 8.4 QUEL EST LE RÔLE DU MÉDIATEUR?

1. Aider les parties à communiquer et à trouver une solution amiable et satisfaisante pour les deux parties
2. En l'absence de solution, m'informer sur les autres possibilités existantes
3. Formuler des recommandations pour éviter que mon problème ne se présente pour d'autres patients.

Le médiateur est un tiers neutre, indépendant, tenu au secret professionnel. Le processus de médiation est gratuit et confidentiel.

Pour en savoir plus sur vos droits :

 [www.health.belgium.be](http://www.health.belgium.be)

Le règlement d'ordre intérieur (ROI) de la fonction de médiation est disponible auprès du médiateur. Il est également disponible sur notre site internet

 [www.helora.be](http://www.helora.be) .

Le médiateur reçoit sur rendez-vous et se déplace sur ses différents sites.

POUR LES HÔPITAUX DE MONS-CONSTANTINOPLÉ ET WARQUIGNIES

**Madame Julie Vanderelst** est joignable chaque jour de 8h30 à 16h00 sauf le mercredi.

 065 35 93 67

 [mons.mediateur@helora.be](mailto:mons.mediateur@helora.be)

 159, Avenue Baudouin de Constantinople 5 - 7000 Mons

POUR L'HÔPITAL DE MONS-KENNEDY :

**Madame Laetitia Salembier** est joignable chaque jour de 9h00 à 16h30.

 065 41 30 40

 [mediation@helora.be](mailto:mediation@helora.be)

 2, boulevard Kennedy - 7000 Mons



## 9 NOS PROJETS POUR VOS HÔPITAUX

### NOUVEAU PLATEAU DE REVALIDATION WARQUIGNIES

En 2025, un plateau complet de Revalidation sera créé au A2 afin d'améliorer la prise en charge du patient et de développer l'activité du centre externe. L'objectif est de devenir un centre de référence de Revalidation dans le Borinage. L'ensemble de l'activité de Revalidation de l'hôpital de Warquignies y sera centralisé. Le nouveau plateau, d'une superficie de 870 m<sup>2</sup>, fera la jonction entre le service de revalidation neurologique (C2), et le service de revalidation SP locomoteurs (B2). Il accueillera l'activité paramédicale (kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, psychologie...), mais également des consultations de Médecine Physique, de Neurologie et de Rhumatologie.



### NOUVEAU SERVICE DE PSYCHIATRIE DE JOUR POUR ADULTES - WARQUIGNIES

«L'Espace T», situé au A1, s'adresse aux patients présentant différentes pathologies psychiatriques stabilisées: troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles de la personnalité, dépendance (alcool, sédatif, affective...), troubles psychotiques, troubles du stress post-traumatique, burnout... La prise en charge est réalisée par des activités thérapeutiques en groupe. Dans un cadre rassurant, les patients sont accueillis à temps partiel de jour, 4 1/2 journées par semaine, pendant 6 mois maximum. Un planning personnalisé est élaboré avec et pour le patient, en fonction de ses besoins, de ses compétences, et de ses objectifs.

Prise de rendez-vous : ☎ 065 35 94 68



## RASSEMBLEMENT DU PÔLE MÈRE-ENFANT MONS - CONSTANTINOPLE ET KENNEDY

Les 2 Maternités montoises se sont rassemblées sur l'hôpital de Mons-Kennedy. L'accompagnement à la parentalité (ateliers et préparation à l'accouchement), le bloc accouchement, la Maternité et les urgences obstétricales sont rassemblés à l'Hôpital de Mons-Kennedy, tandis que le lieu des consultations de suivi de grossesses reste inchangé (Kennedy et Constantinople). Par la suite, ce sont les Pédiatries qui se sont réunies sur le site Kennedy. Les lieux de consultations des pédiatres ainsi que les hospitalisations de jour restent disponibles dans les deux hôpitaux. Il s'agit d'un modèle de synergie entre les deux hôpitaux, et des deux premières réalisations d'envergure dans le cadre de la création des CHU HELORA.

**Contact :** CAP | ☎ 065 41 44 68 (69)

@ cap@helora.be

📘 Centre d'accompagnement à la parentalité (CAP)



## DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU SERVICES D'IMAGERIE MÉDICALE - MONS - CONSTANTINOPLE ET WARQUIGNIES

Le service d'Imagerie Médicale s'est largement renforcé avec plusieurs améliorations majeures, dont l'acquisition de trois nouveaux scanners dernière génération (2 à Mons-Constantinople et 1 à Warquignies). Cet équipement de pointe permet notamment de réaliser de l'imagerie cardiaque. Par ailleurs, grâce à la rapidité des examens, les délais de rendez-vous sont réduits. À Warquignies, l'offre en matière de Sénologie s'est développée grâce à l'acquisition d'un nouveau mammographe. Aussi, grâce à l'upgrade de la Résonance Magnétique Nucléaire (RMN), les examens sont désormais plus rapides et le diagnostic plus précis. Les locaux ont également été rénovés, et le flux patient amélioré. Enfin, les plages de rendez-vous pour le scanner et la RMN ont été récemment étendues.





# INFI DOMI SERVICES

srl (IDS)

INFIRMIÈRE À DOMICILE

*lacono Valérie*

[www.infidomiservices.be](http://www.infidomiservices.be)

**0472 38 25 42**

**INFIRMIÈRE À DOMICILE - PRISE DE SANG**

Tous types de soins

**TOILETTE - INJECTIONS  
PANSEMENTS - SOINS PALLIATIFS**

Prise de sang à domicile 7j/7



Toutes régions



Scannez ici et découvrez  
notre page Facebook !

- 📍 57 Rue d'Ellezelles, 7321 Blaton
- ☎ 069/ 561.761
- ✉ [direction@newbeaugency.be](mailto:direction@newbeaugency.be)
- 🌐 <https://newbeaugency.be>



# Le New Beaugency

## MAISON DE VIE ET DE SOINS, COURT-SÉJOUR & RÉSIDENCE SERVICES

Le New Beaugency est une Maison de Repos et de Soins vous proposant la tranquillité dans un espace arboré et fleuri à Blaton.

La Résidence Services est située sur le site de la maison de repos et s'adresse aux seniors désirant vivre dans le confort et la sécurité tout en conservant leur indépendance.

## Charlotte Planque

Accompagnante sociale et parentale  
Massothérapeute

Accompagnement spécialisé des parents d'enfants avec troubles DYS, TDAH, TSA, déficience sensorielle

Information complète

Aide administrative

Soutien émotionnel



Bien-être

- Le massage des 5 continents
- Le Massage Lomi-lomi
- Le massage de récupération sportive

☎ 0494/78.01.35

✉ [info@charlotteplanque.be](mailto:info@charlotteplanque.be)

📍 Chaussée du Roi Baudouin, 168  
7030 Saint-Symphorien

👤 Charlotte Planque  
Accompagnante parentale





# L'ÉQUIPE INFIRMIÈRES

*Simplicité & efficacité !*

**SOINS INFIRMIERS 7J/7 • PRISES DE SANG**

**CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS AGRÉÉ HELORA**

**MONS & BORINAGE**



**INFIRMER(E)S À DOMICILE**

Toilettes, pansements, injections, soins palliatifs : 24h/24, prises de sang, soins post partum, soins pédiatriques, hospitalisation à domicile, soins mère-enfants, I.M.C ... **Agréé toutes mutuelles**



**CENTRE DE PRÉLÈVEMENT OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
PRISE DE SANG AU DOMICILE SUR RDV SI IMMOBILISÉ**

**DISPENSARE DE SOINS INFIRMIERS**



**Responsable**

*Christophe Chauvaux* | **0485/14.02.63** |



L'équipe Infirmières

Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 9h  
43, rue de Ciplu - 7033 Cuesmes (et sur rdv)  
66, rue De Frameries - 7033 Cuesmes

# Merci

aux

# Annonciers

présents dans cette édition

**N'hésitez pas à faire appel à eux !**

# La Brocante Du Noyer

Les spécialistes du vide maison suites successions, départ home, ou autre

Du lundi au samedi de 10 à 18h30



[www.brocantedunoyer.com](http://www.brocantedunoyer.com) - [info@brocantedunoyer.com](mailto:info@brocantedunoyer.com)

Rue du Noyer 65 à 1000 Bruxelles - 02/736 68 98

**1.000 m<sup>2</sup>  
d'exposition**



Les spécialistes du Vide Maison  
Suite successions,  
départ home ou autres.  
Depuis 1992

Du Lundi au samedi :  
de 10h à 18h30

Visitez notre site  
[www.brocantedunoyer.com](http://www.brocantedunoyer.com)

☎ 02 736 68 98

✉ [info@brocantedunoyer.com](mailto:info@brocantedunoyer.com)

📍 Rue du Noyer 65 à 1000 Bruxelles



DEPUIS  
6 ANS



# Thierry en prime'ur

Votre SPÉCIALISTE en FRUITS ET LÉGUMES BIO

Mais aussi :

**CHARCUTERIES, FROMAGES, VIANDES,  
POULETS RÔTIS et ÉPICERIE FINE**



Pour les fêtes,  
pensez à nos  
paniers garnis



Commandez  
en ligne sur  
[www.thierryenprimeur.be](http://www.thierryenprimeur.be)

Ouvert du mardi au samedi de 8u30 à 18h  
le dimanche de 8h30 à 12h30

**Chaussée du Roi Baudouin, 192  
à SAINT-SYMPHORIEN**

Tél. : 065 77 86 75 - [bienvenu@thierryenprimeur.be](mailto:bienvenu@thierryenprimeur.be)

 **Thierry en Prime'ur**





# INFI K

**SOINS INFIRMIERS  
À DOMICILE**

**Mons - Baudour -  
Jurbise - Maisières  
et alentours**

**0499/123.221**



# cosep

**Optimisez vos chantiers !**

Assistance, pilotage et sécurité sur plus de **40 sites** en Wallonie, Bruxelles et le nord de la France. Faites confiance à notre expertise pour des projets réussis.

**Contactez-nous !**

Louvain-la-Neuve - Charleroi - Lille  
Tél. +32 10 81 37 50 - [www.cosep.be](http://www.cosep.be)



Grand Hôpital de Charleroi - Les Viviers

IRA II Cliniques Universitaires Saint-Luc

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PRÉSENT  
DANS LA PROCHAINE ÉDITION ?**

**N'ATTENDEZ PLUS !**

**Redline**  
*communication*

**UNE AGENCE QUI SOIGNE  
VOTRE COMMUNICATION**



Tél.: +32 (0)478 20 42 83

[david@redline-communication.be](mailto:david@redline-communication.be) | [www.redline-communication.be](http://www.redline-communication.be)

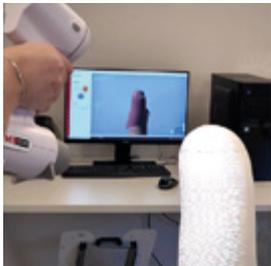
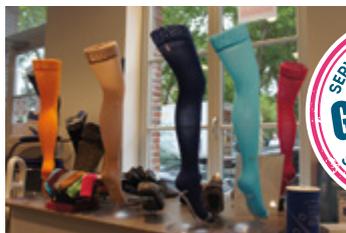
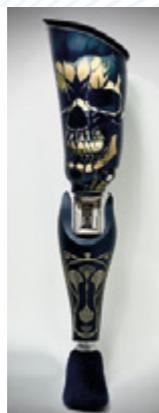
Atelier & siège social

Rue d'Havré, 136 - 7000 MONS

Tél.: 065/34.77.00

[www.creteur-orthopedie.com](http://www.creteur-orthopedie.com)

[creteur@creteur-orthopedie.com](mailto:creteur@creteur-orthopedie.com)



## Nos Magasins

Avenue du Parc d'Aventures  
Scientifiques, 19  
7080 FRAMERIES - Tél.: 065/67.25.78

Route de Mons, 342 (face au Cora)  
7301 HORNU - Tél.: 065/79.31.00

Rue de l'Épinette, 22 (place Verte)  
7500 TOURNAI - Tél.: 069/84.42.24



# Orthopédie protechniK

Prothèse - Orthèse - Bandagisterie - Ceinture - Corset - Minerve  
Attelle - Semelle - Chaise roulante - Aide à la mobilité ...

[www.orthopedieprotechnik.com](http://www.orthopedieprotechnik.com)



Parc scientifique « INITIALIS »  
(près d' IKEA)

6, Boulevard Initialis  
7000 MONS

+32 65 84 52 28

+32 474 99 18 66

**PARKING FACILE & GRATUIT**

[info@orthopedieprotechnik.com](mailto:info@orthopedieprotechnik.com)



**Ensemble repoussons les limites >>>**